

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Décision NU n° ING-SVM 2015-11 du 13 février 2015 portant délégation de signature du responsable de l'unité systèmes voyageurs et mobilité (SVM) au responsable de l'entité intégration système et coordination (ISC) RATP

NOR : DEVT1507552S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le responsable de l'unité SVM,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP;

Vu la délégation de pouvoirs NG n° 2010-47 consentie le 9 juillet 2010 au directeur de département de l'ingénierie par le président-directeur général de la RATP;

Vu la délégation de pouvoirs ND n° ING 2010-28 consentie le 9 juillet 2010 par le directeur de département de l'ingénierie au responsable de l'unité systèmes voyageurs et mobilité,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à Mme Laetitia AZOULAY, responsable de l'entité ISC, à l'effet de signer, en son nom, les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs ND n° ING 2010-28.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laetitia AZOULAY, responsable de l'entité ISC, de donner délégation à :

- M. Alain RIBEYROL, responsable de l'entité information voyageurs et systèmes de transport (IVT), ou à
- M. Vincent VO-DINH, responsable de l'entité sécurité et gestion des espaces (SGE), ou à
- M. Jean-Philippe HAMARD, responsable de l'entité études de déploiement et travaux (EDT)

à l'effet de signer, en son nom, tous les actes ou documents relatifs aux attributions de la délégation de pouvoirs ND n° ING 2010-28 dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée note d'unité n° 2012-5072 en date du 1^{er} janvier 2013.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 13 février 2015.

Le responsable de l'unité SVM,
P. CHOUZENOUX